Perpignan n?est pas reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2024

Ville de Perpignan | 28-05-2025 | 16:23



Ville de Perpignan

La commune de Perpignan ne figure pas dans l?arrêté ministériel publié au Journal Officiel le 24 mai 2025 reconnaissant l?état de catastrophe naturelle pour la sécheresse survenue en 2024. Face à cette exclusion, la Mairie a annoncé qu?elle allait déposer un recours gracieux auprès des services de l?État afin de demander un réexamen de son dossier par la commission interministérielle.

Selon le communiqué officiel diffusé par la Mairie, cette décision ne reflète pas la réalité des effets de la sécheresse sur les sols de la commune et une réévaluation technique du cas est donc jugée nécessaire.

Autor: Rédaction